

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire
« Transports »

(Texte non paru au journal officiel)

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

ARRÊTÉ du 13 JUL. 2017

portant nomination au conseil supérieur de la marine marchande

NOR : TRAT1718348A

La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,

Vu la loi n°48-340 du 28 février 1948 modifiée portant organisation de la marine marchande ;

Vu le décret n°2002-647 du 29 avril 2002, relatif à la composition, aux attributions et à l'organisation du Conseil supérieur de la marine marchande ;

Vu l'arrêté du 4 juillet 2016 portant nomination au Conseil supérieur de la marine marchande,

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre des organisations professionnelles, représentant l'armement :

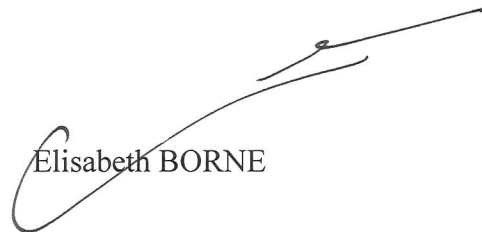
- M. Jean-Marc ROUE, Président d'Armateurs de France en remplacement de M. Gildas MAIRE ;
- M. Jean-François TALLEC, conseiller institutionnel pour la politique maritime du Groupe CMA-CGM en remplacement de M. Jean-Marc ROUE.

Article 2

Le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 13 mai 2017

La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition
écologique et solidaire, chargée des transports,



Elisabeth BORNE